

Échecs en lecture

Au cours du congrès de Clermont-Ferrand, la Commission enseignement spécialisé de l'ICEM a organisé plusieurs ateliers et deux « débats-communications ».

Parmi ceux-ci, l'atelier « Échecs en lecture » a réuni une cinquantaine de personnes lors de la première journée, et le lendemain une vingtaine de personnes désirant continuer les échanges se sont à nouveau retrouvées.

L'organisation de ces ateliers se situait :

— dans le cadre du thème de travail défini par la Commission E.S. pour l'année 87-88 : **Pratiques, recherches, stratégies, formations pour la réussite**

— dans les perspectives d'ouverture de la Commission à l'ensemble du Mouvement

— dans la suite du travail mené par deux circuits d'échanges sur la lecture.

Une partie du travail de ces ateliers a consisté, suite à la demande de plusieurs personnes, à tenter de donner une définition de ce qu'est la lecture. Nous en sommes arrivés à la synthèse ci-dessous qui n'est sûrement pas complète mais qui a peut-être le mérite de ne pas cantonner l'acte de lecture à un problème technique du type déchiffrement/lecture idéovisuelle.

La lecture est la rencontre, à un moment donné, entre un lecteur détenteur d'un référentiel propre, constitué en fonction de sa vie culturelle, sociale et affective et d'un objet de lecture socialement codé.

Le lecteur, à partir de prises d'indices visuels, de mises en places d'hypothèses à partir de son référentiel, de vérifications de ces hypothèses dans son référentiel et dans l'objet de lecture, donnera un certain sens à l'objet de lecture.

La compréhension de l'objet de lecture dépendra de la distance existant entre la connaissance du code mise en œuvre par le lecteur et la connaissance du code demandée par l'objet de lecture.

L'acte de lecture commence au moment où le lecteur (ou plutôt, le possible futur lecteur), à la recherche d'informations, de compréhensions, de connaissances, de plaisir, de communication décide, dans le choix des possibles qui lui sont offerts, de provoquer cette rencontre avec l'objet de lecture, et de lire.

L'apprentissage de la lecture ne doit

pas être conçu comme un enseignement de la lecture mais comme la participation à des activités impliquant le recours au code écrit. On lit si on en a besoin. On « n'apprend » pas à lire. A la question : « Faut-il savoir parler pour savoir lire ? » la réponse évolue : les enfants sourds apprennent à lire. Le code oral et le code écrit sont distincts, l'acquisition de l'un n'est pas indispensable pour l'acquisition de l'autre. Néanmoins, la possession de structures de l'espace et de structures de langage sont indispensables pour apprendre à lire.

Nos échanges ont aussi porté sur nos pratiques face à des enfants en difficulté dans leur appropriation du savoir-lire.

Quelques idées-forces en sont sorties : **Nécessité** de la mise en place au niveau de la classe de projets individuels et/ou collectifs.

Projets :

— qui feront que la lecture deviendra **indispensable**

— qui **diversifieront** les écrits utilisés

— qui feront **utiliser** les écrits dans des **situations vraies**.

(Les situations de lecture de la classe sont artificielles et ne reposent pas sur des besoins réels. Pour faire de la lecture authentique, il faut supprimer les moments de lecture mais faire des activités impliquant de la lecture.)

— qui permettront de satisfaire **les désirs, les envies** des enfants (situations très motivantes, jeu, bricolage, cuisine, correspondance...)

— qui permettront la **construction de références, d'expériences** individuelles et/ou collectives.

Il y a lieu de ne pas retarder l'apprentissage de l'écrit dès que l'enfant est capable ou désireux de l'aborder. Très jeunes, les enfants de maternelle sont capables de reconnaître leur nom et aussi celui de quelques camarades. L'emploi de « signes » est un obstacle au passage au code écrit.

Le recours à l'image peut retarder le recours à l'écrit. Dans les livres très illustrés, les enfants peuvent se contenter de la lecture des images. Une discussion sur le passage du livre illustré au texte écrit a divisé le groupe et n'a pas reçu de conclusion.

Nécessité de dédramatiser l'apprentissage de la lecture tant au niveau de l'enseignant que des parents et des enfants.

L'angoisse devant l'apprentissage de la lecture est fabriquée par l'école, la famille, la société. L'angoisse du maître est la cause de l'anxiété de l'élève.

— Importance de l'**attitude** de l'enseignant face à la lecture.

La lecture est un acte social avant d'être scolaire. Ce sont les stimulations familiales et sociales qui déclenchent le véritable désir de lire en même temps que l'entrée dans l'écrit. Pour certains enfants ce besoin de lire n'existe pas quand ils arrivent à l'école parce qu'ils vivent dans un milieu où l'on s'en passe. L'école se doit de pallier à ces difficultés selon ses moyens en créant de fortes motivations de lecture ; il faut un milieu riche et diversifié impliquant un important recours à l'écrit : ateliers, fichiers, coin-lecture, correspondance, catalogue, journaux d'annonces, travail en équipe, recherches, expositions, BCD, bibliothèques publiques.

— Importance de l'**entraide mutuelle**. Il est nécessaire de montrer aux parents que l'acte de lecture est un acte social et qu'ils se trouvent souvent avec leurs enfants en situation de lecture : supermarché, arrêt d'autobus, publicité, programme TV, etc. et que de leur attitude devant ces « occasions de lire » dépend le désir de lire et l'acquisition naturelle de messages écrits.

— Importance de la **prise de conscience** par l'enfant de ses progrès.

Lorsque l'enfant a intégré son échec, il se détourne systématiquement de toute idée d'apprendre à lire. Il faut trouver des motivations très puissantes de recours à l'écrit (jeu en particulier) pour qu'il affronte à nouveau la difficulté.

Ces quelques lignes ne prétendent pas résumer tout le travail de ces ateliers... Un article plus approfondi paraîtra dans *Chantiers*, la revue de la Commission enseignement spécialisé. Pour plus d'informations, pour poursuivre les travaux avec nous, contacter :

Serge JACQUET, Maison Burnet - Rive gauche - 73680 Gilly-sur-Isère.

Contribution à la synthèse : Roger MERCIER



